

Abbé FAILLON

L'EXPLOIT DE DOLLARD

*Récit de l'héroïque fait d'armes
du Long-Sault,
d'après les relations du temps.*

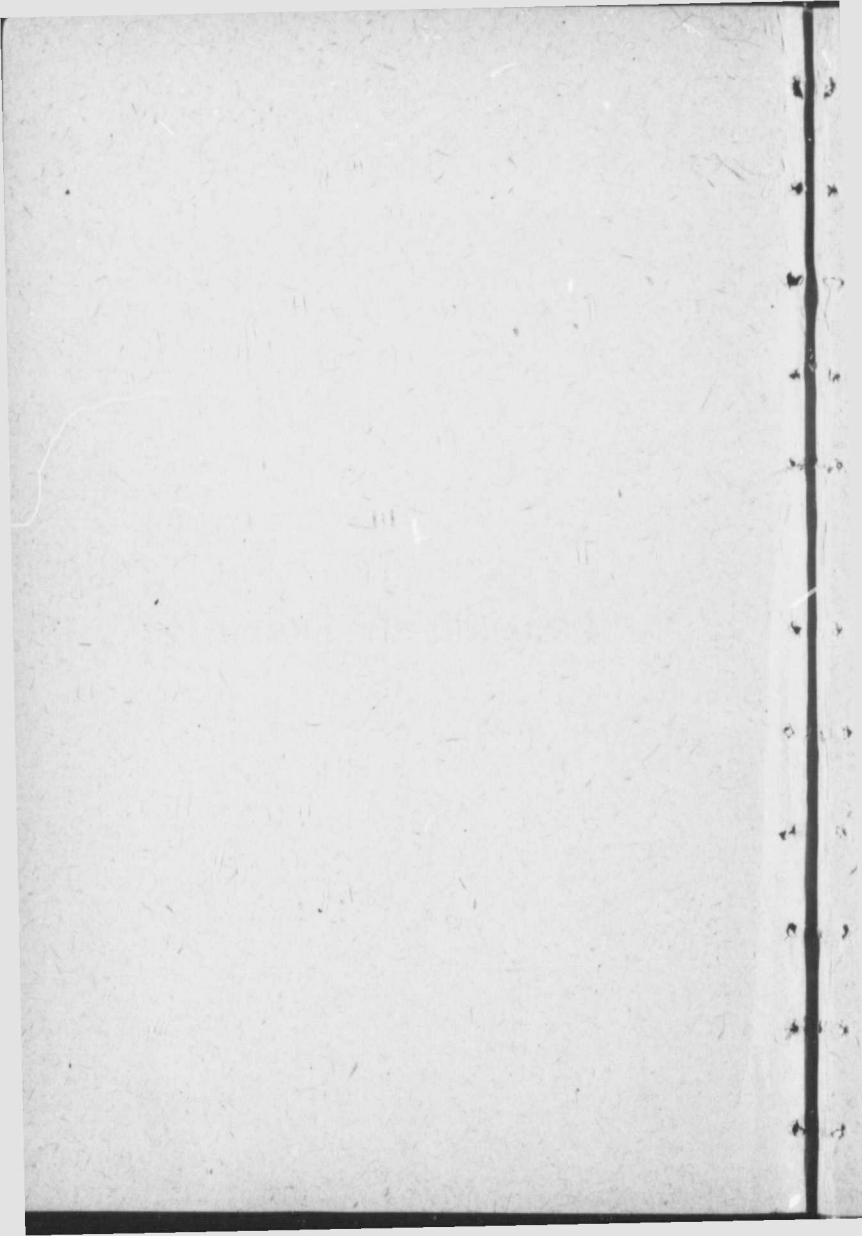


PRIX : 10 SOUS

*Bibliothèque
de
l'Action française*

FROM
L'Union St. Jean-Baptiste d'Amérique
231 MAIN STREET
P. O. BOX 1001
WENNSOCKET, R.I.

L'exploit de Dollard



A l'occasion de la fête prochaine du 24 mai, il convenait de mettre à la portée de tous, un récit de l'exploit du Long-Sault. La présente brochure que nous offrons au public, contient un extrait de *L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA*, de l'abbé Faillon, tome deuxième, page 391 à page 417.

L'abbé Faillon a eu accès plus que tout autre aux sources de l'histoire de Ville-Marie. Du fait d'armes de 1660, il a fait l'un des grands morceaux de son ouvrage. Il l'a raconté longuement, avec une émotion qui ne s'interdit point l'accent lyrique.

Puissent ces pages faire revivre, dans nos âmes françaises, le moment peut-être le plus beau et le plus séduisant de la vie de la Nouvelle-France.

Puisse notre gratitude devenue enfin agissante, faire du 24 mai une fête durable et universelle qui s'appellera désormais dans le langage de notre peuple : *LA FETE DE DOLLARD*.



L'EXPLOIT DE DOLLARD

Après l'évasion des Français établis à Onnontagué, les Iroquois de cette bourgade, voyant leur conjuration découverte, avaient envoyé au plus tôt des présents aux nations voisines, afin d'en tirer du secours contre les Français ; et, depuis ce temps, on craignait avec raison, à Québec et ailleurs, de voir arriver les cinq nations Iroquoises, pour mettre tout à feu et à sang dans la colonie. L'année suivante, 1659, un Huron, échappé du pays des Iroquois, assura qu'ils prépareraient une armée puissante ; et cette armée s'étant en effet mise en marche au printemps de l'année 1660, on apprit à Québec le 15 mai, par un prisonnier Iroquois, que huit cents de ces barbares s'assemblaient à la Roche-Fendue, proche de Villemarie, et que quatre cents autres devaient aller les y joindre, pour fondre de là tous ensemble sur Québec, au nombre de onze ou douze cents. Il ajouta que leur dessein était d'enlever la tête du Gouverneur général, afin qu'après la mort du chef ils pussent plus facilement venir à bout de tout le reste de la colonie. Qu'enfin, à l'heure qu'il parlait, l'armée Iroquoise devait être dans les îles de Richelieu, ou à Villemarie, ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément l'un ou l'autre de ces postes était assiégé.

Cette nouvelle répandit l'alarme dans Québec, et aussitôt on exposa le Très-Saint-Sacrement dans les églises, on fit des processions et d'autres exercices de piété, pour implorer le secours du Ciel. Cette crainte n'était que trop fondée : « Car » pour dire vrai, écrivait-on dans la relation de cette année, « il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre, quand « ils voudront toutes nos habitations à feu et à sang. Ce qui « donne cet avantage à l'ennemi sur nous, c'est que toutes les « maisons hors de Québec sont sans défense et éloignées les

« unes des autres, sur les rives du Saint-Laurent, dans l'espace de huit ou dix lieues. Il n'y a en chacune que deux, « trois ou quatre hommes, souvent même qu'un seul avec sa « femme et quantité d'enfants, qui tous peuvent être enlevés « ou tués, sans qu'on en sache rien dans la maison la plus « voisine. A la vérité, Québec est en état de défense ; mais « il ne serait plus qu'une prison dont on ne pourrait plus « sortir en assurance, et où l'on mourrait de faim, si la campagne était ruinée ». Aussi, dès qu'on apprit que l'armée Iroquoise était en marche, l'alarme fut si universelle qu'on abandonna, comme en proie à l'ennemi, les maisons de campagne, et qu'enfin tout le monde se fût cru perdu, si M. d'Argenson n'eût rassuré les esprits par son courage.

M. de Laval eut néanmoins une si grande appréhension que, le 19 mai, il fit ôter le Saint-Sacrement de l'Eglise paroissiale et des chapelles des deux communautés religieuses. Le même jour, ce prélat et M. d'Argenson rassemblèrent les personnes les plus sages du pays pour prendre conseil ; et parce qu'on disait que les Iroquois, en venant pour massacrer les Français, en voulaient particulièrement aux Religieuses, tous conclurent qu'on ne devait pas les laisser dans leur monastère durant la nuit. Là-dessus, l'évêque alla intimer lui-même cette résolution aux Ursulines, et leur commanda de la suivre. « Nous ne fûmes jamais plus surprises, » dit à ce sujet la Mère Marie de l'Incarnation ; « car nous « n'eussions jamais pu nous imaginer qu'il y eût eu sujet de « craindre dans une maison aussi forte comme la nôtre. « Cependant il fallut obéir. Monseigneur en fit de même aux « Hospitalières. Déjà l'on avait posé deux corps de garde « aux deux extrémités de notre maison : l'on fit quantité de « redoutes ; toutes nos fenêtres étaient garnies à moitié de « murailles, avec des meurtrières ; d'un bâtiment à l'autre il « y avait des ponts de communication : en un mot, notre monastère était converti en un Fort, gardé par vingt-quatre « hommes bien résolus. Quand les habitants nous virent « quitter une maison aussi forte que la nôtre, ils furent si « épouvantés qu'ils crurent que tout était perdu. Ils aban-

« donnèrent aussi leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le Fort, les autres chez les Jésuites, d'autres chez Monseigneur notre évêque ; les autres chez nous, où nous avions six ou sept familles. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse ville, où l'on posa plusieurs corps de garde. »

On avait conduit les Religieuses chez les Jésuites, où chacune des deux communautés fut logée dans des appartements séparés du grand bâtiment de ces Pères ; dans la cour étaient encore cabanées les familles chrétiennes Huronnes et Algonquines : de cette sorte, tous se trouvaient environnés de bonnes murailles et comme dans un Fort. Le lendemain matin, on ramena les Religieuses à leur communauté respective, et l'on en usa de même pendant huit jours, depuis le mercredi 18 mai jusqu'au 26, veille de la Fête-Dieu ; c'est-à-dire, que le soir, une heure avant le coucher du soleil, on les amenait à la maison des Jésuites, et de là on les reconduisait le matin chez elles, quand il était grand jour. Cependant, après qu'on eut fait la visite du monastère des Ursulines, on jugea que ces précautions étaient excessives et que les Religieuses pouvaient y demeurer en sûreté. On continua néanmoins d'y faire la garde, en attendant que l'on eût reçu des nouvelles des Trois-Rivières ou de Villemarie, que l'on croyait être assiégés. Des patrouilles circulaient autour des monastères durant la nuit, et à tout moment les sentinelles criaient : « Qui vive ? » ce qu'on faisait aussi dans tout Québec ; et cette précaution fût cause que les Iroquois comme on l'apprit de quelques-uns d'eux après les avoir faits prisonniers, n'osèrent pas mettre le feu aux maisons, voyant que chacun y était sur ses gardes.

Une honnête veuve, qui s'était retirée à Québec, sortit de là pour aller à sa terre située à six lieues au-dessous, du côté du Petit-Cap. Comme elle y travaillait avec son gendre, sa fille et quatre enfants, tout à coup huit Hurons renégats, fondant sur eux, les font prisonniers et les mettent de force dans leur canot. M. d'Argenson, informé de cet enlèvement, envoie aussitôt un parti d'Algonquins et de Français à la poursuite de ces Hurons perfides. On les atteint ; on fait

sur eux plusieurs décharges, dans l'une desquelles la veuve est blessée à mort. On prend enfin ces Hurons et on les condamne au dernier supplice ; mais, avant de mourir, ils font un aveu qui renouvelle toutes les craintes des habitants : car, après avoir détesté leur apostasie et donné des marques de conversion, ils témoignent être étonnés de ce que l'armée Iroquoise tarde tant de venir, et ajoutent que, sans doute, elle assiège les Trois-Rivières. Cette déclaration produisit une impression de crainte d'autant plus vive, que, jusqu'alors, on n'avait reçu aucune nouvelle d'une chaloupe pleine de soldats que M. d'Argenson avait envoyée à la découverte. Cette chaloupe était sans doute celle qui était partie de Québec, le 17 avril, commandée probablement par Eustache Lambert, et qui reconduisit à Villemarie M. d'Allet, resté tout l'hiver malade à l'hôpital de Québec. On n'avait non plus de nouvelles de deux autres chaloupes parties quelque temps après. Au milieu des inquiétudes et des craintes où chacun était, quelques-uns crurent avoir vu l'armée ennemie ; le bruit se répandit bientôt qu'elle était proche de Québec, que même on l'avait aperçue ; et il n'en fallut pas davantage pour qu'en moins d'une demi-heure chacun fût prêt à se défendre et que tous les postes du monastère des Ursulines fussent de nouveau barricadés.

Cependant l'armée ennemie, composée de huit cents hommes, ne parut pas, et si, malgré la résolution qu'elle en avait prise, elle ne descendit point à Québec, c'est qu'elle fut arrêtée en chemin par dix-sept colons de Villemarie. Ces braves firent, dans cette occasion, le plus beau fait d'armes dont il soit parlé dans l'histoire moderne, et, par leur courage vraiment héroïque, obligèrent les Iroquois à renoncer à leur plan de campagne et à retourner dans leur pays, après avoir laissé, sur le champ de bataille, un très grand nombre de leurs guerriers. Ce trait fut écrit, peu de jours après, par la Mère Marie de l'Incarnation, dans l'une de ses lettres, sur le récit d'un lâche Huron qui avait trahi les Français. On en fit aussi le narré dans la relation de cette même année 1660, sur le rapport de trois Hurons perfides qui, s'étant rendus

aux Iroquois, étaient parvenus à s'échapper de leurs mains. Mais l'un et l'autre de ces narrés sont incomplets, inexacts, et même fautifs en plusieurs points, comme il arrive quelquefois dans les premiers récits d'événements passés au loin. Les vraies circonstances n'en sont nettement connues qu'avec le temps, qui les éclaircit, leur donne toute certitude et les rend de notoriété publique. C'est ce qui a eu lieu pour le fait d'armes dont nous parlons. Aussi M. Dollier de Casson, dans son *Histoire de Montréal*, en a-t-il recueilli toutes les circonstances pour servir de correctif aux récits fautifs qu'on en avait publiés, et c'est d'après lui que nous allons les exposer dans cette histoire, en joignant à son récit quelques particularités des deux autres qu'il a négligées dans le sien.

* * *

Jusqu'alors les colons de Villemarie s'étaient contentés de repousser les attaques des Iroquois et de leur donner la chasse dans les lieux voisins des maisons où ils avaient coutume de se tenir en embuscade. Mais ces barbares ayant mis en marche une grande armée et pris la résolution de détruire tout ce qu'il y avait de Français en Canada, il était à craindre que les Montréalistes ne succombassent enfin sous le grand nombre des ennemis, quelque vigoureuse défense qu'ils pussent opposer à leurs attaques. Dans cette extrémité si alarmante, un homme de cœur, s'il en fut jamais, Dollard des Ormeaux, ce jeune commandant de la garnison dont on a parlé, conçu, au mois d'avril 1660, le généreux dessein d'aller, avec un petit nombre de colons, à la rencontre de cette armée, de se battre jusqu'au dernier souffle, sans accepter de quartier, et en vendant ainsi leur vie le plus cher qu'ils pourraient, d'inspirer de l'épouvante aux Iroquois par une résolution si audacieuse et une mort si héroïque. Il propose donc à seize jeunes colons des les conduire pour ce dessein, en parti de guerre, au-dessus de l'île de Montréal, ce que personne n'avait osé tenter encore, et tous promettent de le suivre si le Gouverneur approuve leur résolution. Dollard la soumet aussitôt à M. de Maisonneuve, qui, connaissant le

courage et l'intrépidité de ce jeune militaire, y donne volontiers son approbation ; mais comme l'un des seize s'était désisté de sa promesse, les autres, pour n'être empêchés par aucune considération d'aller affronter généreusement la mort, font chacun leur testament, s'approchent religieusement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en présence des saints autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

Le brave Major Closse, l'intrépide Charles LeMoynes et le courageux Picoté de Bélestre, informés d'une si noble et si audacieuse résolution, s'offrent pour être eux-mêmes de l'entreprise en demandant qu'elle soit différée jusqu'après leurs semences, qu'ils se disposaient de faire alors. Mais Dollard, brûlant d'ardeur d'aller attaquer l'ennemi, et étant bien aise d'avoir le commandement de ce parti, afin de se distinguer par des coups de valeur qui lui servissent pour dissiper quelques difficultés qu'il avait eues, disait-on, en France, pressa le plus qu'il put le départ. La suite montra bientôt que cette apparente précipitation ne fut pas sans quelque dessein de la divine Providence, qui, par là, voulait sauver tout le Canada. Si Dollard eût différé le départ jusqu'après le temps des semences, cinq cents Iroquois qui allèrent aux îles de Richelieu pour y attendre trois cents des leurs, qui devaient descendre par l'Outaouais, fussent allés tomber sur les Trois-Rivières et sur Québec ; tandis que le départ précipité de ces braves les arrêta et sauva la colonie. Il rendit de plus à Villemarie un service inappréciable, en lui conservant trois de ses plus fermes appuis : le Major Closse, Charles Le Moynes et M. de Bélestre, qui, selon toutes les apparences, eussent péri eux-mêmes s'ils se fussent joints aux autres, sans que leur mort eût rien ajouté aux avantages que la perte des dix-sept braves procura au pays.

Dollard et les siens partent donc, résolus à tout événement ; et, à peine sur leurs canots, ils entendent un cri d'alarme dans une petite île voisine de Villemarie, qui semble

avoir été l'île Saint-Paul. Trouvant si près l'occasion qu'il allait chercher au loin, Dollard fond sur les Iroquois et les pousse avec tant de vigueur, qu'infailliblement il les aurait tous pris, si ces barbares n'eussent promptement abandonné leurs canots avec leurs bagages pour se sauver dans les bois. Cette action eut lieu le 19 avril 1660, et fit perdre à Dollard trois de ses compagnons, dont les noms méritent de trouver place dans cette histoire. Ce furent Nicolas Duval, serviteur au Fort, qui périt par le feu des Iroquois; Blaise Juillet, dit Avignon, habitant et père de famille, qui laissa quatre enfants en bas âges; enfin Mathurin Soulard, charpentier du Fort; ces deux derniers, qui n'étaient pas accoutumés à la navigation du canot, se noyèrent dans l'attaque. Dollard, n'ayant pu saisir les Iroquois, à qui les bois servirent de retraite, s'empara de leurs dépouilles, spécialement d'un excellent canot, qui le servit avantageusement dans son expédition. Il retourna cependant à Villemarie avec les siens, sans doute pour assister au service funèbre de Nicolas Duval, qu'on inhuma le lendemain, 20 avril, et à celui des deux autres braves dont les corps n'avaient pas encore été retrouvés. Loin de refroidir le courage des colons de Villemarie, ce premier échec sembla, au contraire, n'avoir servi qu'à le rendre plus ardent; du moins, le volontaire qui s'était joint d'abord à Dollard, et avait ensuite rétracté sa parole, se joignit alors à lui, résolu de périr, comme aussi deux autres, qui complèterent ainsi le nombre de dix-sept, comme auparavant. Déterminés qu'ils étaient à mourir en combattant pour la religion et le pays, ils firent, avant de partir, un adieu général à leurs amis et à tous les colons, comme ne devant plus les revoir dans ce monde, et s'embarquèrent de nouveau avec une grande quantité de munitions de guerre, pleins de coeur et d'intrépidité.

Mais, n'étant pas accoutumés à la conduite du canot, ils éprouvèrent mille difficultés dans leur marche et furent arrêtés huit jours au bout de l'île de Montréal, dans un endroit très-rapide qu'ils avaient à traverser. Enfin le courage suppléant dans eux à l'expérience, ils passèrent outre, et arrivè-

rent, le 1er mai, au pied du Long-Sault, sur la rivière des Outaouais, à huit ou dix lieues au-dessus de l'île de Montréal et au-dessous du Sault dit de la Chaudière. Là, trouvant par hasard un petit retranchement, construit l'automne précédent par des Algonquins, Dollard y cantonna sa petite troupe. Ce réduit n'était point flanqué ; il n'avait, pour toute défense, que de méchants pieux, déjà en mauvais état, et se trouvait même commandé par un coteau voisin. Quoique ce faible retranchement, qui en méritait à peine le nom, fût moins assuré que la moindre des maisons de villages de France, Dollard résolut de s'y arrêter et d'y attendre les Iroquois, comme dans un passage où il en viendrait infailliblement aux mains avec eux, au retour de leurs chasses. Mais ce qui rendit ce réduit plus incommode encore, ce fût l'arrivée d'un parti de Hurons et d'Algonquins, venus de Villemarie, demandant à Dollard de les admettre dans sa troupe.

Quarante Hurons, l'élite de ce qui restait de cette nation à Québec, étaient partis de ce lieu sur la fin de l'hiver, sous la conduite d'un capitaine nommé Anahotaha, pour tomber sur les Iroquois, lorsque ceux-ci reviendraient de leur chasse. Ils passèrent par les Trois-Rivières ; et là un capitaine Algonquin, nommé Mitiwemeg, ayant eu avec l'autre un défi sur la valeur, ils se donnèrent rendez-vous à Villemarie, afin de montrer, dans ce lieu où les combats étaient fréquents, quel serait celui des deux qui aurait le plus de bravoure. Mitiwemeg s'y rendit, accompagné de trois Algonquins, et Anahotaha de trente-neuf Hurons, lui faisant le quarantième. A peine arrivés dans ce lieu, ils apprirent des Français (dont un des principaux défauts, dit M. Dollier de Casson, c'est de trop parler) que dix-sept colons étaient allés en guerre au-dessus de l'île de Montréal. Ces sauvages, jaloux d'avoir été ainsi prévenus par des Français, et étonnés de la hardiesse de ce petit nombre, demandent à M. de Maisonneuve une lettre pour Dollard, afin d'être admis dans son parti, et de pouvoir ensuite faire tous ensemble quelque grande entreprise. M. de Maisonneuve, qui se défiait de leur bravoure, fit tout ce qu'il put pour les empêcher d'aller re-

joindre les siens, aimant mieux n'avoir en campagne qu'un petit nombre de combattants, tous braves et résolus, qu'une troupe plus considérable, où ils seraient mêlés avec des hommes dont il suspectait le courage. Les sauvages firent, néanmoins, tant d'instances, que, pressé par leurs importunités, il se rendit jusqu'à un certain point à leur demande, et écrivit à Dollard, en lui laissant la liberté de les recevoir, sans néanmoins l'y engager. Il l'avertissait, au contraire, de ne pas trop compter sur ces auxiliaires, et d'agir comme s'il n'avait avec lui que des Français. Les sauvages l'ayant rejoint, Dollard les reçut, et ils entrèrent dans le réduit, pour attendre, avec les autres, l'arrivée des Iroquois.

Après un assez court séjour dans ce lieu, ceux qui allaient à la découverte virent descendre deux canots chargés d'ennemis. C'était l'avant-garde d'un corps d'armée Iroquoise, composée de trois cents hommes, qui allaient se joindre à cinq cents autres aux îles Richelieu, pour attaquer tous ensemble les Trois-Rivières et Québec. Ils ne doutaient pas, en égard à leur nombre, d'emporter sans difficulté ces deux postes, et se proposaient d'attaquer ensuite Villemarie et de la harceler avec tant de confiance et d'opiniâtreté, qu'elle ne pût résister à leurs forces réunies. Ceux que Dollard avait envoyés à la découverte lui ayant donné avis de l'approche de ces deux canots, il conduisit aussitôt ses gens à leur rencontre, et les posta au lieu qui lui semblait le plus propre au débarquement. Ce fut précisément l'endroit où ces Iroquois avant-coureurs vinrent mettre pied à terre ; et, à l'instant, on fit sur eux une décharge des plus meurtrières, mais avec trop de précipitation, pour qu'il ne restât pas un seul de ces barbares. Quelques-uns, qui n'avaient pas été atteints, se jettent aussitôt dans les bois, et vont en toute hâte avertir l'armée. « Nous avons été défaits au petit Fort, qui est ici « tout proche, disent-ils, et il y a là un parti de Français et « de sauvages ». Sur ce rapport, les Iroquois concluent que c'était un convoi qui montait au pays des Hurons, et, jugeant qu'ils en viendraient aisément à bout, ils font leurs approches vers le réduit.

Dollard et les siens, qui étaient en prière lorsque l'ennemi se présenta, se retirèrent aussitôt dans le retranchement, sans avoir le loisir d'emporter avec eux leurs chaudières, qu'ils avaient mises sur le feu pour préparer à manger. Après des huées et des décharges de part et d'autre, un capitaine Onnontagué s'avance sans armes jusqu'à la portée de la voix, pour demander quelles gens étaient dans ce Fort et ce qu'ils venaient faire. On lui répond que ce sont des Français, des Hurons et des Algonquins, au nombre de cent hommes, qui viennent au devant des *Nez-Percés*. — « Attendez, réplique le capitaine, que nous tenions conseil entre nous, puis je viendrai vous révoir ; et, de votre part, ne faites aucun acte d'hostilité, de crainte que vous ne trahiez les bonnes paroles que nous portons aux Français de Villemarie. — Retirez-vous donc à l'autre bord de la rivière, dirent alors les Français, tandis que nous parlementerons de notre part ». Ils désiraient cet éloignement de l'ennemi pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais, au lieu d'aller camper de l'autre côté, les Iroquois commencèrent à dresser un retranchement vis-à-vis du réduit ; et de leur côté, les Français, durant ce temps, se mirent à se fortifier le plus qu'ils purent, mettant des branches d'arbres entre les pieux de leur réduit, et remplissant le tout de pierres et de terre à hauteur d'homme, de telle sorte, néanmoins, qu'il y eût des meurtrières tout autour, et qu'on pût placer trois fusiliers à chacune.

L'ouvrage n'était pas encore achevé, que l'ennemi vint à l'assaut. Les assiégés le repoussent vaillamment, tuent et blessent un grand nombre d'hommes sans en perdre eux-mêmes un seul. Les Iroquois reviennent à diverses reprises et sont toujours battus avec perte des leurs, et même à leur très-grande confusion. Ce qui surtout les irritait et excitait en eux le dépit et la fureur c'était de voir que les Français osassent bien, en leur présence, couper les têtes des Iroquois restés sur la place et en border le haut des pieux de leur réduit ; et que, malgré les transports de rage et de furie où les jetait un spectacle si humiliant, ils ne pussent en tirer ven-

gearoe dans aucune de leurs attaques. Durant ce temps, ils brisèrent les canots des Français, ainsi que ceux des Algonquins et des Hurons et en firent des torches pour brûler la palissade ; mais les décharges des assiégés étaient si fréquentes, qu'il ne leur fut jamais possible d'approcher du retranchement. Ils jugèrent alors qu'ils ne viendraient pas à bout de forcer le réduit, tant qu'ils ne seraient pas en plus grand nombre, et députèrent un canot pour appeler promptement à leur aide les cinq cents Iroquois qui les attendaient aux îles Richelieu. Le canot étant donc parti, ils ne firent plus d'attaques, et se contentèrent de bloquer le réduit, se tenant hors de la portée des mousquets ou à couvert derrière les arbres.

Dans ce retranchement, il n'y avait point d'eau ; et la soif, qui pressait les assiégés, les incommodait beaucoup plus que le feu des Iroquois. Cette disette était même si extrême, qu'ils ne pouvaient plus avaler la farine dont ils s'étaient pourvus pour subsister. Enfin à force de creuser, ils parvinrent à trouver un petit filet d'eau bourbeuse, mais tout à fait insuffisante pour les désaltérer. Aussi, de temps en temps faisaient-ils des sorties par-dessus les pieux pour aller, à la faveur de quantité de fusiliers qui repoussaient l'ennemi, chercher de l'eau à la rivière, éloignée de deux cents pas du Fort ; ce qui pourtant ne leur fournissait pas le moyen de se désaltérer : parce qu'ayant perdu leurs chaudières, ils ne portaient que de petits vases qui ne pouvaient suffire à la nécessité de tous. Les Iroquois, témoins de cette nécessité pressante, en prirent occasion de crier, de loin, aux Hurons qu'ils eussent à se rendre, s'ils ne voulaient pas mourir de soif dans ce trou avec les Français, et qu'on les recevrait à bonne composition. Ils ajoutaient que, s'ils refusaient de se livrer à l'ennemi, ils n'échapperaient pas à la mort, attendu qu'un renfort de cinq cents Iroquois allait se mettre en marche, et que, dès leur arrivée, le réduit serait pris et tous les assiégés massacrés. Ces discours effrayèrent tellement les lâches Hurons que tous, à l'exception du brave Anahotaha, sautent par-dessus la palissade, qui d'un côté,

qui de l'autre, ou sortent à la dérobée par la porte et vont se livrer aux Iroquois, à qui ils apprennent qu'il n'y a dans le Fort que dix-sept Français, quatre Algonquins et leur propre capitaine. Quelle douleur pour ces braves de se voir ainsi abandonnés et trahis, et surtout quel désolant spectacle pour Anahotaha ! Aussi dit-on que, dans sa juste indignation, voyant son propre neveu, appelé la Mouche, s'enfuir comme ses compatriotes, il déchargea un pistolet sur lui pour le tuer, mais qu'il le manqua.

Nonobstant une défection si propre à abattre le cœur des vingt-deux autres, ils demeurèrent fermes dans la résolution de se défendre jusqu'à la mort, sans être ébranlés par l'arrivée des cinq cents Iroquois, qui parurent enfin le cinquième jour, et qui, par les cris et les hurlements qu'ils poussèrent, auraient dû intimider les cœurs les plus audacieux du monde. Ces nouveaux ennemis, formant avec les autres un gros de huit cents hommes, commencèrent, dès leur arrivée, à donner avec furie sur le réduit, mais ne livrèrent aucun assaut qu'ils ne fussent contraints de se retirer, et toujours avec de grandes pertes. Ils attaquèrent les Français durant trois jours d'heure en d'heure, tantôt marchant tous ensemble à l'assaut, tantôt envoyant contre eux une partie de leur armée. Aussitôt que les Français avaient repoussé l'ennemi, ils se mettaient incontinent à genoux, et ne se relevaient que pour le repousser encore, employant ainsi à la prière le peu de temps qu'ils avaient entre chaque attaque. Ils n'avaient en effet que deux fonctions, qu'ils faisaient succéder l'une à l'autre : l'ennemi faisait-il trêve, ils tombaient à genoux ; revenait-il à l'attaque, ils étaient debout les armes à la main. Enfin les Iroquois, ne pouvant les forcer malgré tant d'attaques, abattirent sur le réduit plusieurs arbres, dont la chute occasionna un grand désordre sans ébranler néanmoins les assiégés dans la résolution où ils étaient de combattre jusqu'au dernier vivant.

Une résistance si persévérante et une constance si inouïe firent croire enfin aux Iroquois que les Français

étaient en bien plus grand nombre que ne l'avaient assuré les Hurons transfuges ; aussi mettaient-ils souvent en délibération entre eux s'il ne serait pas plus expédient de lever que de continuer un siège si meurtrier, qui leur enlevait tant de monde. La défection des Hurons leur fit cependant espérer que les autres pourraient se rendre si on parlementait avec eux. Quelques députés s'approchent donc du réduit ; mais les Français, tous résolus à mourir, font sur eux une décharge inopinée, qui tue les uns et met les autres en fuite. Enfin, le huitième jour, une partie des Iroquois étant résolus d'abandonner le siège, et de se retirer dans leur pays, les autres leur représentant avec chaleur que, si les Français n'étaient réellement que dix-sept, ce serait une honte éternelle pour toutes les nations Iroquoises d'avoir vu massacrer tant de leurs guerriers par si peu de gens, sans en tirer vengeance ; et cette considération fut cause qu'on interrogea de nouveau les transfuges pour s'assurer de la vérité. Ces perfides ayant affirmé de nouveau que les Français n'étaient en effet que dix-sept, et n'avaient plus avec eux qu'un seul Huron et quatre Algonquins, à cette déclaration, les Iroquois résolurent de périr tous au pied du réduit, ou de l'emporter de vive force.

Mais pour en venir là, il fallait qu'un certain nombre d'entre eux consentissent à faire de leur corps un rempart aux autres, en recevant les premiers les vigoureuses et meurtrières décharges des assiégés. Comme chez ces nations sauvages chaque individu, étant libre et indépendant, ne pouvait, dans ces occasions, être contraint pas les chefs à se dévouer pour les autres, on procéda incontinent à une cérémonie usitée chez eux, pour avoir des victimes volontaires. C'était de jeter par terre de petites bûches, et tous ceux qui en enlevaient quelqu'une s'engageaient par là à marcher les premiers et à affronter le péril. Les plus intrépides d'entre eux et les plus braves, ayant donc levé les bûches, se mirent en devoir de monter les premiers à l'assaut sans négliger pourtant les précautions ordinaires aux barbares ; car ils se firent auparavant des mantelets de trois

bûches, liées les unes à côté des autres, qui les couvraient depuis le haut de la tête jusqu'au-dessus du genou. Ils s'avancèrent ainsi, tête baissée, suivis par tout le reste des Iroquois, résolus d'emporter le Fort à tout prix.

Dollard et les siens, trouvant alors l'occasion qu'ils ambitionnaient de vendre chèrement leur vie, se mettent à faire de vives décharges de gros mousquetons pour abattre le plus d'Iroquois qu'ils pourraient ; et malgré l'activité de ce feu, l'ennemi, qui avait toujours de nouveaux assaillants pour remplacer les blessés et les morts, ne laisse pas d'avancer toujours, gagne enfin la palissade et occupe lui-même les meurtrières. Dans ce moment, le lâche et perfide La Mouche aperçoit son oncle, le brave Anahotaha, et lui crie de se rendre pour conserver sa vie : « J'ai donné ma parole aux Français, répond Anahotaha, je mourrai avec eux ». Pour mettre fin aux décharges qu'on ne cesse de faire sur eux, les Iroquois s'efforcent alors de passer par-dessus la palissade ou d'en arracher les pieux ; et les Français, armés de la hache et du sabre, se jettent incontinent sur tous ceux qui paraissent, et leur disputent vigoureusement le terrain. Dans cette extrémité, Dollard charge promptement un gros mousqueton jusqu'à l'embouchure, et y met une fusée, afin de lui faire faire long feu, et de le jeter, sans danger pour les siens, en guise de grenade, au milieu des ennemis. Il le lance aussitôt, mais une branche d'un arbre abattu sur le réduit arrête inopinément ce projectile, et le fait retomber dans le réduit même, où il éclate à l'instant et tue ou estropie plusieurs Français. Un accident si désastreux pour ceux-ci, qui les affaiblit beaucoup en diminuant leur nombre, releva le courage des Iroquois. A l'instant ils font brèche de toutes parts, et néanmoins chacun des assiégés qui restait debout, comme s'il eût eu un cœur de lion, se précipite sur les assaillants, et se défend à coups d'épée et de pistolet avec une ardeur de courage et d'intrépidité qui étonne ces barbares. Il était impossible qu'un si petit nombre de braves pût résister longtemps à une telle multitude : c'était une nécessité pour eux de tomber enfin au milieu d'un si affreux

carnage, et le brave Dollard fut tué. La mort de ce héros, au lieu d'ébranler le courage des autres, sembla les avoir rendus plus audacieux et plus intrépides ; car chacun d'eux enviait une mort si glorieuse plutôt qu'il ne l'appréhendait. Arrachait-on un pieu de la palissade, incontinent l'un de ces braves sautait à la place le sabre ou la hache à la main, tuant et massacrant tout ce qu'il rencontrait, jusqu'à ce qu'il fût tué lui-même. Enfin, presque tous ces braves étant tombés sous les coups, les Iroquois renversent la porte du Fort, et y entrent en foule et alors le peu de Français qui restaient encore, fondant sur eux l'épée d'une main et le couteau de l'autre, se mettent à frapper de toutes parts avec une telle furie, que l'ennemi perdit la pensée de faire des prisonniers, afin de tuer au plus vite ce petit nombre de braves qui, en mourant, les menaçait d'une destruction générale s'ils ne se hâtaient de les exterminer : ce qu'ils firent par une grêle de coups de mousquets, qui renversa ces invincibles athlètes sur une multitude d'Iroquois qu'ils avaient terrassés avant de mourir.

Voyant enfin les Français étendus par terre, les Iroquois coururent incontinent sur eux pour savoir s'il y en avait quelques-uns qui n'eussent pas expiré encore et qu'ils pussent guérir, afin d'en faire ensuite les tristes sujets de leurs tortures. Ils eurent beau tourner et retourner tous ces corps, ils n'en trouvèrent qu'un seul qui fût en état d'être traité, et trois autres, comme nous l'apprend M. de Belmont, qui étaient sur le point de rendre le dernier souffle, et qu'ils jetèrent incontinent dans le feu sans avoir pourtant la cruelle jouissance de les voir souffrir, car ils expirèrent aussitôt. Quant à celui qui pouvait être médicamenté, et rendu ensuite capable de souffrances, on ne saurait dire les raffinements qu'ils inventèrent pour assouvir sur lui leur cruauté, ni exprimer la patience héroïque qu'il fit paraître dans ses tourments : patience si inouïe, qu'elle transportait de rage ses bourreaux mêmes, voyant qu'elle surpassait leur barbarie, qui ne pouvait rien inventer d'assez inhumain dont il ne triomphât. N'ayant pu se venger de la mort

des leurs sur aucun autre Français, ils déchargèrent enfin leur fureur sur les perfides Hurons qui s'étaient lâchement rendus à eux ; et malgré la parole qu'ils leur avaient donnée de leur conserver la vie, ils les distribuèrent à leurs bourgs, où l'on en fit de furieuses et horribles grillades. Le brave chef Huron, le fidèle et invincible Anahontaha, et les quatre Algonquins s'acquirent la même gloire que les dix-sept Montréalistes. Ils combattirent et moururent avec le même courage ; et comme ils étaient tous Chrétiens, et s'étaient sans doute disposés aussi saintement que les Français à cette glorieuse mort, ils durent recevoir dans le Ciel la même couronne.

Parmi les Hurons qui s'étaient livrés, cinq s'échappèrent des mains des Iroquois, et allèrent porter ces nouvelles à Villemarie, sans oser avouer alors qu'ils eussent trahi les Français. Ils usèrent aussi de la même dissimulation dans les récits qu'ils firent à Québec, où cependant ils avouèrent qu'une partie des Hurons s'étaient livrés aux Iroquois. L'un des fugitifs, nommé Louis, arrivé à Villemarie le 3 juin, ce Huron, que M. Dollier dit « avoir été bon chrétien, mais peu soldat », raconta à sa manière cette action au P. Chaumont, qui en fit la matière d'une lettre, d'après laquelle vingt-quatre Hurons seulement auraient trahi les Français ; et ce fut de cette lettre que se servit la Mère Marie de l'Incarnation le 25 juin, dans le narré qu'elle a composé de cette action mémorable. Le P. Lallemand, d'après un récit plus sincère que lui firent trois ou quatre Hurons fugitifs, a néanmoins porté le nombre des traîtres à une trentaine ; mais il suppose qu'après l'action il demeura dans le réduit quatre Hurons en vie, auxquels il donne de grandes louanges, les mêmes sans doute qui lui avaient fait ce récit infidèle pour couvrir leur honteuse lâcheté. « Sans la trahison des Hurons, qui se rangèrent aux ennemis, écrivait M. d'Argenson, peut-être que les Français n'auraient pas été défaits, du moins sitôt ». Nous devons cependant remarquer ici que cette lâche conduite des Hurons devint plus avantageuse à tout le Canada que n'aurait pu l'être la conservation des dix-sept

braves. Ce furent, comme on l'a vu, ces Hurons transfuges qui allèrent apprendre à l'ennemi que les Français n'étaient que dix-sept ; ce que les Iroquois ne soupçonnaient point et refusèrent d'abord de croire. Ils auraient donc ignoré le petit nombre des Français sans la défection des Hurons, et probablement ne se seraient pas désistés si vite de leur plan de campagne pour détruire la colonie, comme ils le firent après cette action, ainsi que nous allons le voir.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette action. Le Huron Louis, dont on a parlé, assurait cependant qu'ils avaient été tués en si grand nombre, que les assaillants se servaient des corps des morts comme de marchepied ou d'échelle pour passer par-dessus la palissade ; et, au rapport de M. de Belmont, un sauvage Iroquois, nommé Taondesoven, attesta, malgré le soin de ces barbares à cacher leurs pertes, qu'un tiers de l'armée avait péri dans l'affaire du Long-Sault. Au moins est-il certain que le nombre des morts fut très-considérable, et même si excessif, que les Iroquois, épouvantés d'une défense si meurtrière pour eux de la part de dix-sept Français, abandonnèrent leur entreprise. Après ce sanglant combat, ayant sous les yeux le spectacle lugubre de tant de cadavres étendus, ils firent entre eux ce raisonnement, dont tous demeurèrent d'accord : « Si dix-sept Français, « n'ayant pour toute défense qu'un misérable réduit qu'ils ont « trouvé là par hasard, ont tué un si grand nombre de nos « guerriers, comment serions-nous donc traités par eux si « nous allions les attaquer dans des maisons de pierre, disposées pour se défendre, et où des hommes de pareil courage « se seraient réunis ? Ce serait une folie à nous ; nous y « péririons tous. Retirons-nous donc et reprenons le chemin « de nos bourgades. » Telle fut, en effet, la conclusion qu'ils tirèrent et qu'ils exécutèrent immédiatement.

Ainsi le dévouement héroïque du brave Dollard des Ormeaux et de ses compagnons d'armes sauva, dans cette circonstance, le Canada tout entier, et justifia de plus en plus l'assurance que les Associés de Montréal avaient eue dès le commencement, et qu'en 1643 ils ne craignirent pas

de rendre publique dans les *Véritables motifs*, qu'une des fins de l'établissement de Villemarie était de procurer par ce poste, à Québec, une protection puissante et une sorte de rempart contre les Iroquois. « On peut dire, ajoute M Dollier « de Casson, que ce grand combat a sauvé le pays, qui sans « cela était perdu, suivant la créance commune. Ce qui me « fait dire que, quand l'établissement de Montréal n'aurait « eu que cet avantage d'avoir sauvé le pays dans cette ren- « contre, et de lui avoir servi de victime publique en la per- « sonne de ses dix-sept enfants, il doit être tenu pour consi- « dérable à toute la postérité, si jamais le Canada devient « quelque chose, puisqu'il l'a ainsi sauvé dans cette occasion, « sans parler des autres rencontres semblables ». M. de Bel- mont dit aussi, dans son *Histoire du Canada* : « Les ennemis « furent effrayés de cette résistance et se retirèrent ; sans « cela, tout était perdu ». Ce jugement, si honorable aux colons de Villemarie, n'était pas particulier à ceux-ci ; c'était, ainsi que le dit M. Dollier, *la créance commune* ; et les monuments montrent, en effet, qu'il n'y eut jamais, sur ce point, aucune sorte de partage parmi les Canadiens. « Nous nous sommes vus à la veille que tout était perdu, « écrivait de Québec la Mère Marie de l'Incarnation, et cela « serait arrivé si l'armée Iroquoise, qui venait ici et nous « eût trouvés sans défense, n'eût rencontré dix-sept Fran- « çais et quelques sauvages chrétiens. C'est une chose admi- « rable de voir la Providence et les conduites de Dieu sur ce « pays, qui sont tout à fait au-dessus des conceptions humai- « nes. Lorsque nous devons être détruits, ceux qui étaient « partis pour prendre les Iroquois ont été pris eux-mêmes « et immolés pour tout le pays. Il est certain que, sans cette « rencontre, nous étions perdus sans ressources ». Le gouver- neur général, M. d'Argenson, dans les lettres qu'il écrivait peu après cet événement, tenait le même langage. « Ce prin- « temps, les Iroquois, dit-il, avaient fait une armée de sept « cents hommes pour descendre à Québec et venir ravager « nos côtes ; mais l'ordre de Dieu a détourné cet orage, et « dix-sept Français de Montréal, quatre Algonquins et quel-

«ques Hurons ont été les victimes. Ils ont résisté huit « jours aux ennemis, au milieu de quelques pieux. » Enfin les Pères Jésuites, dans leur relation de cette année, quoique assez mal informés alors de plusieurs particularités de cette action, dont ils attribuent, en très-grande partie, la gloire à ces Hurons, dans l'ignorance où l'on était encore de leur lâche conduite, n'ont pu s'empêcher d'avouer que le Canada était perdu sans la vigoureuse résistance des colons de Villemarie. « Il faut donner ici la gloire à ces dix-sept Français « de Montréal et honorer leur cendre d'un éloge, qui leur est « dû avec justice et que nous ne pouvons leur refuser sans « ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur « malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage « qui venait y fonder, puisqu'ils en ont arrêté les premiers « effets et détourné tout à fait le cours ».

Ils méritent avec d'autant plus de justice les hommages de notre admiration et de notre reconnaissance, que le motif de leur dévouement a été plus noble, plus sublime, plus pur. Dans toute l'histoire profane, on ne trouve rien de plus audacieux, de plus magnanime, que cette résolution de nos dix-sept braves, conçue avec tant de courage et soutenue jusqu'à la fin avec tant de constance et d'intrépidité. On voit, il est vrai, chez les Grecs et chez les Romains, des hommes se sacrifier pour leur patrie; mais quand on connaît jusqu'au l'amour de la gloire profane les portait à des actions éclatantes, dans l'espérance de se survivre à eux-mêmes après leur mort, on n'est pas surpris que cette passion ait pu leur faire mépriser la vie. En mourant pour leur pays, ils étaient assurés que des orateurs loueraient leurs actions de courage dans des tribunes; que des poètes les chanteraient dans leurs vers; que des acteurs les donneraient en scène au public, sur les théâtres; que des sculpteurs les immortaliseraient dans les chefs-d'œuvre de leur art. Cette passion tyrannique de la gloire, qui dominait et tenait asservies toutes leurs autres passions, qu'était-elle autre chose qu'un monstre qui dévorait tous les autres monstres opposés à son empire? Et si ces mêmes hommes eussent

été assurés qu'après leur mort on ne parlerait plus d'eux dans le monde, que leurs actions tomberaient, avec leur mémoire et leur nom, dans un oubli éternel, eussent-ils jamais eu la pensée de sacrifier ainsi leur propre vie ?

Il faut à l'homme raisonnable des motifs d'intérêt personnel pour le déterminer au sacrifice de lui-même, et ce dévouement pur et désintéressé, dont nous voyons tant d'exemples dans les martyre, ne peut être inspiré que par la certitude inébranlable des espérances de la Foi. Ce fut ce motif qui détermina Dollard et ses compagnons d'armes à la résolution inouïe de se battre jusqu'au dernier soupir ; et si, avant leur départ pour le combat, tous ces braves eurent soin de se purifier de leurs moindres souillures par le sacrement de Pénitence et de se nourrir du Pain des forts, en s'engageant encore, par un serment solennel, à n'accepter aucun quartier, c'était pour avoir une plus grande assurance de recevoir, de Celui à la gloire duquel ils voulaient se sacrifier ainsi, la récompense qu'il a promise à ses serviteurs fidèles. C'était là toute leur ambition, et elle se manifesta jusque dans les dispositions testamentaires qu'ils avaient faites avant d'aller au combat. Nous avons sous les yeux le testament d'un de ces héros chrétiens, dicté par lui-même au notaire public de Villemarie, la veille même du départ, 18 avril 1660. Il y déclare que : « Désirant aller en partie de guerre, avec le sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de sa personne dans ce voyage, il institue, en cas qu'il vienne à périr, un héritier universel de tous ses biens, à la charge seulement de faire célébrer, dans la paroisse de Villemarie, quatre grand's-messes et d'autres pour le repos de son âme ». Voilà tout ce que ces braves se proposaient en se sacrifiant ainsi. « M. Dollard, dit la Sœur Bourgeoys, assembla seize ou dix-sept hommes des plus généreux pour aller attaquer les sauvages et à dessein d'y donner leur vie, si c'était la volonté de Dieu ; mais ils furent trahis et tous tués ». L'intrépide Major Closse, avons-nous dit, eût voulu se joindre à eux ; c'était pareillement pour trouver sûre-

ment, dans cette rencontre, le bonheur de mourir pour Dieu et pour l'établissement de son Eglise, unique motif qui l'avait attiré lui-même en Canada. Quelques-uns lui ayant un jour représenté qu'il exposait trop sa vie, en courant, selon sa coutume, partout où il y avait quelque danger, il leur fit cette réponse, bien digne d'un héros et d'un martyr chrétien : « Messieurs, je ne suis venu ici qu'afin de mourir « pour Dieu, en le servant dans la profession des armes ; « et si j'étais assuré de ne pas y donner ma vie pour lui, je « quitterais ce pays, et j'irais servir contre le Turc, afin de « n'être pas privé de cette gloire ».

Quel autre motif pouvait inspirer tant de résolution et de courage à ces héros chrétiens, alors que le pays, encore dans son enfance, ne leur offrait aucune perspective de fortune ni d'avancement personnel, comme le montrait assez l'exemple de tous ceux qui jusqu'alors s'étaient exposés ou sacrifiés pour l'établir ? Eloignés de douze cents lieues de leur patrie, perdus au-delà de l'Océan, dans des pays inhabités, ils étaient assurés que leur mémoire périrait avec eux, qu'aucun historien ne raconterait leurs actions, et que même les *Relations de la Nouvelle-France* ne les nommeraient pas, comme il était arrivé jusqu'alors à leurs concitoyens. Aussi les noms de ces dix-sept braves sont-ils restés dans l'oubli, à l'exception de celui de Dollard, que la relation de 1660 nomme comme en passant ; et même, ce qu'on a peine à comprendre, l'historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, quoiqu'il n'eût pas pour but d'écrire l'histoire des missions des Révérends Pères Jésuites, n'a pas non plus nommé ces braves ni mentionné la célèbre action du Long-Sault, qui est, sans contredit, le plus beau fait d'armes de toute l'histoire canadienne. Nous faisons ici ces remarques pour montrer la pureté des motifs qui animaient ces dix-sept braves ; mais nous ne pensons pas diminuer la gloire qu'ils se sont acquise devant Dieu, si nous tirons aujourd'hui de l'oubli des noms si glorieux et si dignes de notre admiration, et si nous formons le vœu de voir élever un jour, dans la cité de Villemarie, un monument splendide qui

rappelle d'âge en âge, avec les noms de ces braves, l'héroïque action du Long-Sault.

Leurs noms, recueillis par M. Souart, curé de la paroisse, furent insérés, avant la fin de l'année 1660, au registre mortuaire, le seul monument qui nous les ait conservés ; et c'est de là que, après plus de deux siècles, nous les publions pour la première fois :

Adam Dollard (sieur des Ormeaux), commandant, âgé de 25 ans.

Jacques Brassier, âgé de 25 ans, (parti de France avec M. de Maisonneuve en 1653).

Jean Tavernier, dit La Hochetière, armurier, âgé de 28 ans, (venu aussi de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Nicolas Tillemont, serrurier, âgé de 25 ans.

Laurent Hébert, dit La Rivière, âgé de 27 ans.

Alonié de Lestre, chaudiernier, âgé de 31 ans.

Nicolas Josselin, âgé de 25 ans. (Il était de Solesmes, arrondissement de la Flèche, et avait suivi M. de Maisonneuve en 1653).

Robert Juréa, âgé de 24 ans.

Jacques Boisseau, dit Cognac, âgé de 23 ans.

Louis Martin, âgé de 21 ans.

Christophe Augier, dit Desjardins, âgé de 26 ans.

Etienne Robin, dit Desforges, âgé de 27 ans, (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Valets, âgé de 27 ans (de la paroisse de Teillé, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

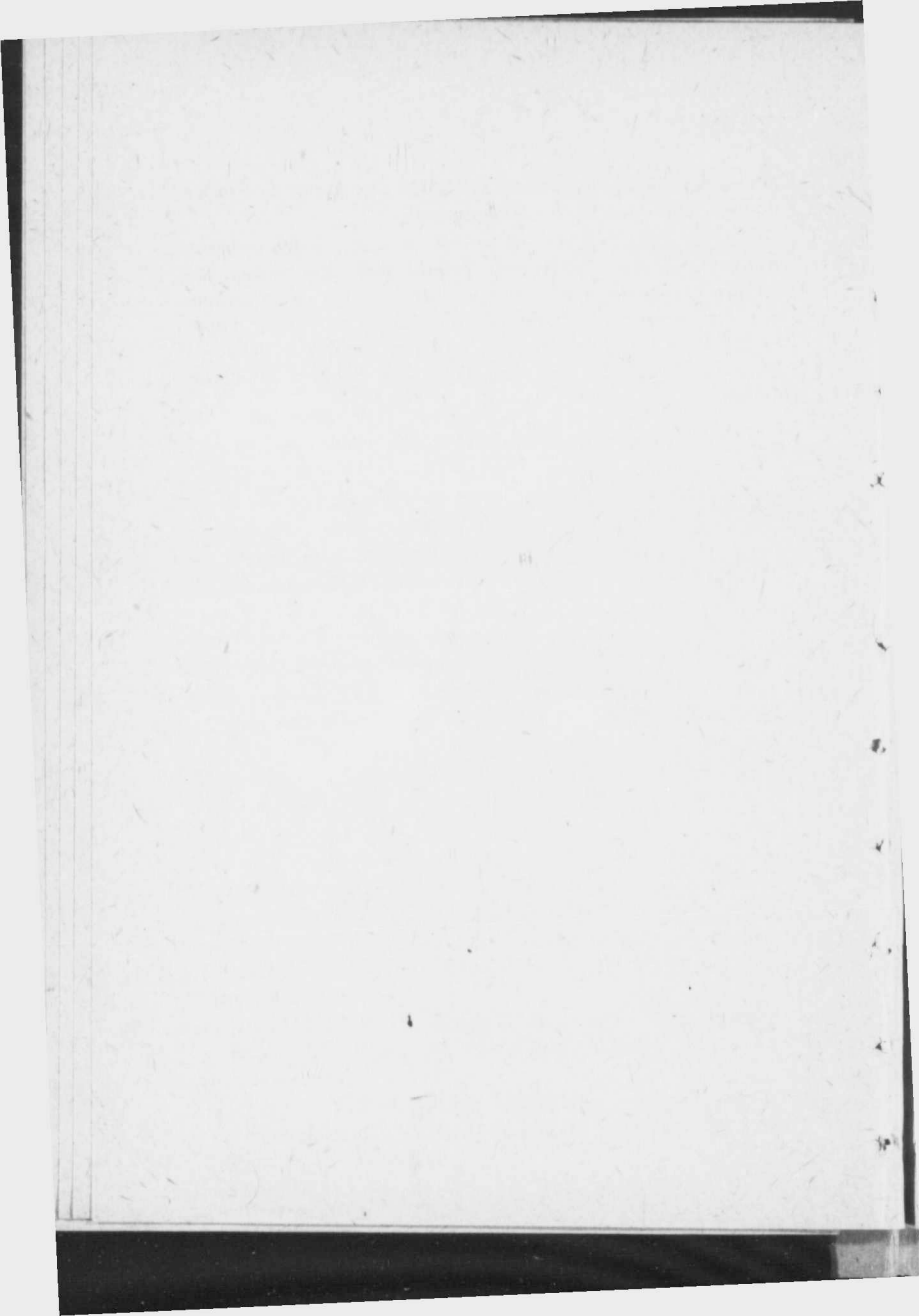
René Doussin (sieur de Sainte-Cécile), soldat de la garnison, âgé de 30 ans, (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Lecomte, âgé de 26 ans (de la paroisse de Chemiré, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

Simon Grenet, âgé de 25 ans.

François Crusson, dit Pilote, âgé de 24 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

A ces dix-sept héros chrétiens, on doit joindre le brave Anahontaha, chef des Hurons, comme aussi Metiwemeg, capitaine Algonquin, avec les trois autres braves de sa nation, qui tous demeurèrent fidèles et moururent au champ d'honneur ; enfin les trois Français qui périrent dès le début de l'expédition, Nicolas du Val, Mathurin Soulard et Blaise Juillet.



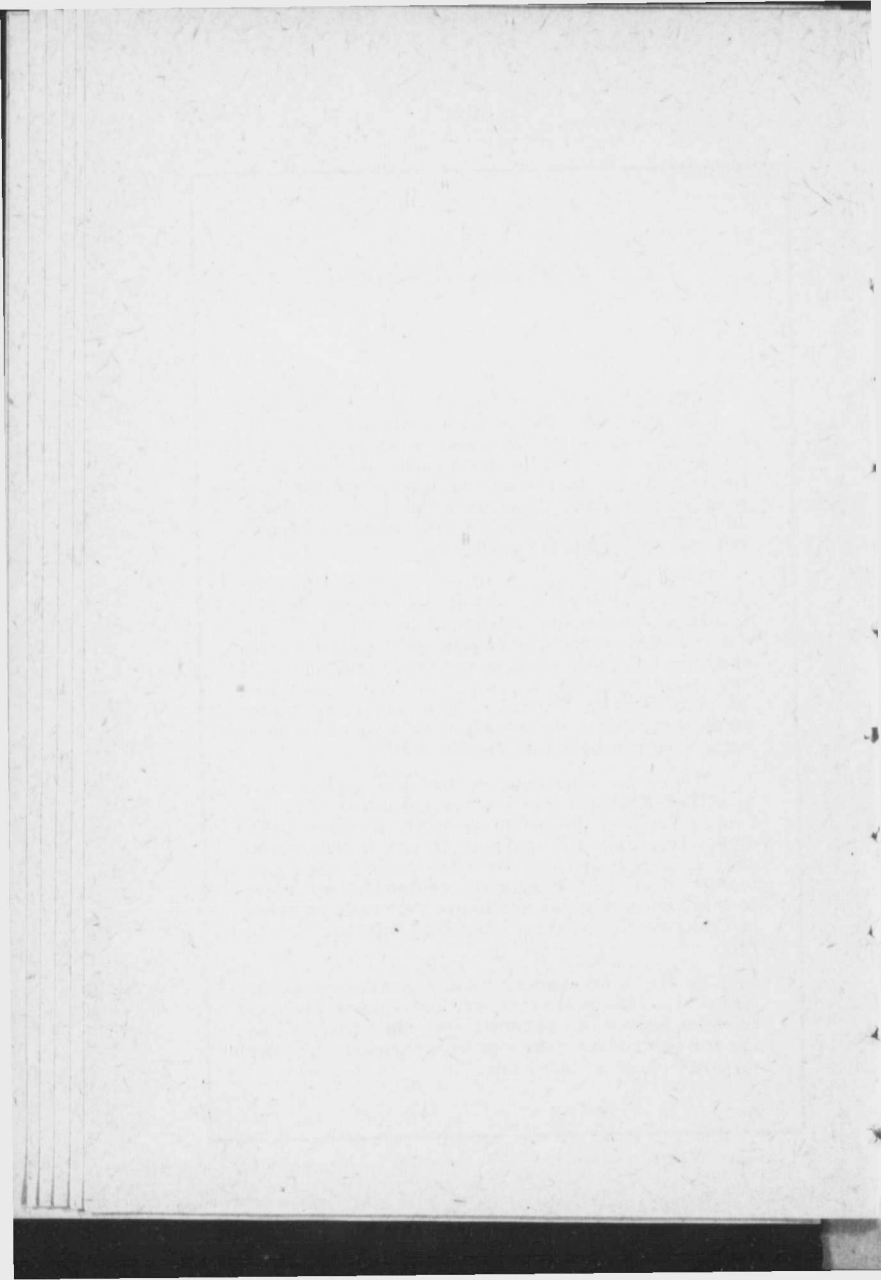
La fête de Dollard

Elle va revenir le 24 mai prochain, et tous les 24 mai. A Montréal elle prendra cette année (1920), un caractère particulièrement solennel. Au parc Lafontaine sera fait le dévoilement du monument Dollard. Après tant d'années qu'elle était remise, nous verrons enfin l'apothéose des héros du Long-Sault. Le jour même l'*Action française* aura renouvelé son pèlerinage à Carillon.

Mais partout, nous voulons l'espérer, dans cette province et ailleurs, où vivent des groupes de race française, l'on voudra solenniser le 24 mai. Il faut que la fête devienne universelle, qu'elle entre si bien dans nos habitudes et dans nos traditions, que le 24 mai ne s'appelle plus, dans l'Amérique française, que « la fête de Dollard ». Que nos compatriotes décident seulement de le vouloir, et le vœu sera devenu le mois prochain une grande réalité.

Toutes les conditions se réunissent pour faire de cette célébration une journée qui devienne facilement populaire, qui parle vivement à l'âme canadienne-française. Elle rappelle le fait le plus séduisant et le plus glorieux de notre passé ; elle s'harmonise avec les tendances profondes de notre peuple ; elle exalte les meilleures vertus de la race : la bravoure, l'endurance, l'héroïsme épanoui dans la foi.

Que nos amis donnent le mot d'ordre dans leur région. La fête pourra revêtir des formes diverses selon les lieux et les circonstances. Mais partout l'on voudra s'assembler pour prononcer quelques paroles de gratitude et de souevnir.



Cet appel, nous l'adressons aux éducateurs de notre jeunesse, aux plus petites maîtresses d'école comme à ceux qui occupent les plus hauts postes dans l'enseignement. A la fête de Dollard nous devons faire participer, plus que les autres, nos jeunes générations.

L'on se plaint universellement que notre peuple manque de sens national, que l'égoïsme des vieilles sociétés nous envahit, que l'esprit public se meurt. A toutes ces menaces, à tous ces maux opposons les puissances de réaction que tient en réserve notre histoire. Il en coûtera peu à une petite institutrice qui ne pourra faire davantage, d'exposer à ses bambins, dans la langue qu'ils comprennent, l'exploit du Long-Sault et les hautes leçons qui s'en dégagent. Et pourtant, si elle sait remuer les jeunes âmes et leur communiquer son émotion, ce jour-là, n'aura-t-elle pas accompli au plus parfait, sa noble tâche d'éducatrice ? Elle n'aura qu'à se rappeler le prix des émotions éprouvées aux premières époques de la vie et de quelles accumulations de sentiments, se fait la noblesse des caractères.

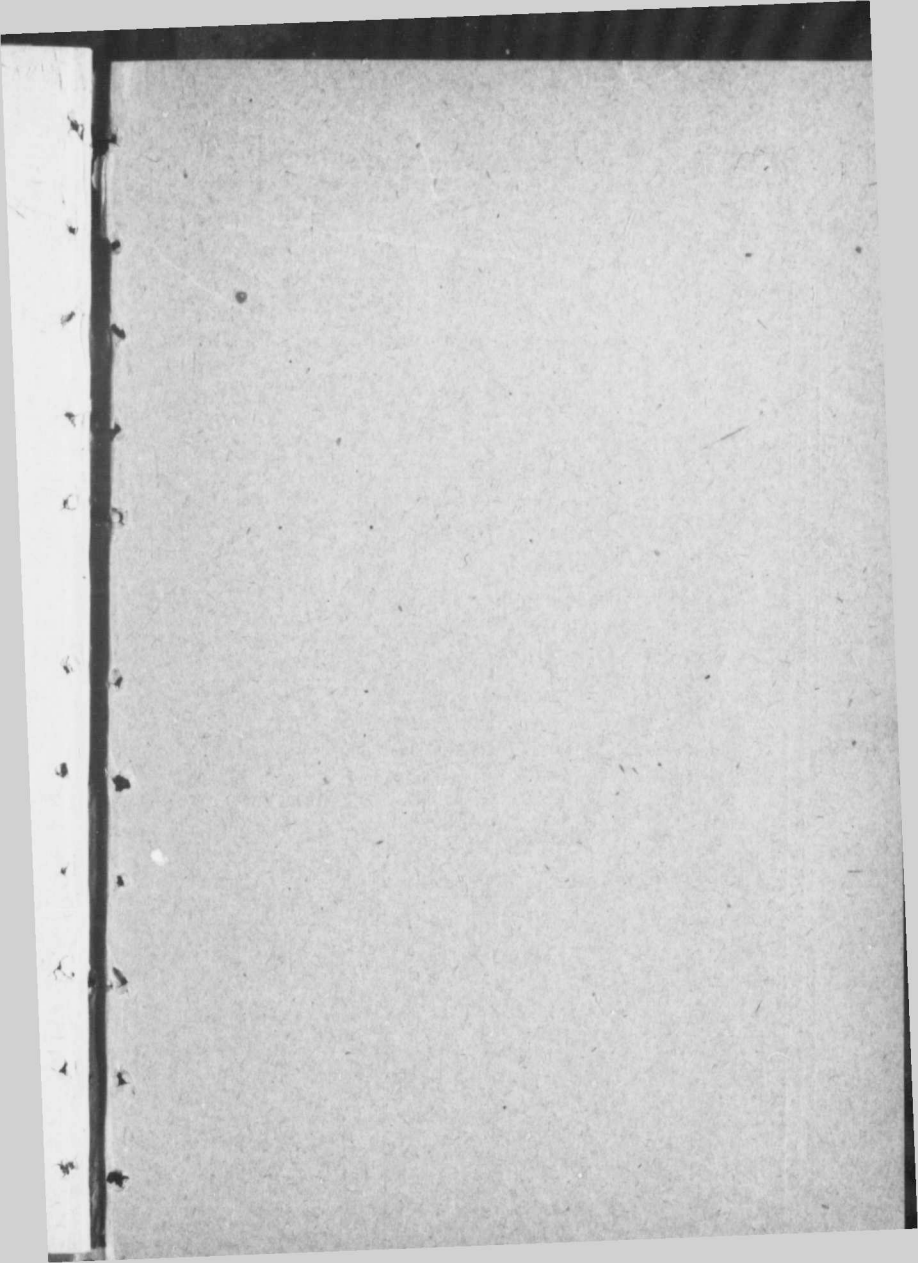
Dans les couvents et dans les collèges, la fête pourra prendre une autre ampleur et une autre solennité. Ce serait l'heure pour les enfants qui ont grandi, pour nos jeunes gens en voie de finir leurs études, ce serait l'heure de se rappeler l'engagement sacré des jeunes héros de Ville-Marie, de compter autour d'eux les causes qui réclament encore les grands dévouements et, sans forfanterie, sans vaines phrases, dans la simple et calme décision de leur volonté, de faire à leur tour le serment à la patrie.

Que tous ceux qui organiseront de ces fêtes ou qui en seront les témoins, ne manquent pas de nous en envoyer le récit. Il faut que, le mois prochain, la « Vie de l'Action française » vienne attester que le 24 mai a reçu sa consécration et a commencé de nous appartenir.

L'ACTION FRANÇAISE.

(Reproduit de l'Action française, avril 1920).





Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions.

NOS EPARGNES

dans nos banques.

NOS PLACEMENTS

dans nos industries.

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance
sur la vie

“La Sauvegarde”

Une compagnie prospère offrant des
garanties indiscutables, d'une
expansion considérable.

Au-delà de

Huit millions d'assurance en force

Consultez nos représentants ou adressez-
vous directement au bureau principal

Edifice de “LA SAUVEGARDE”

Angle Notre-Dame et St-Vincent,
MONTREAL.